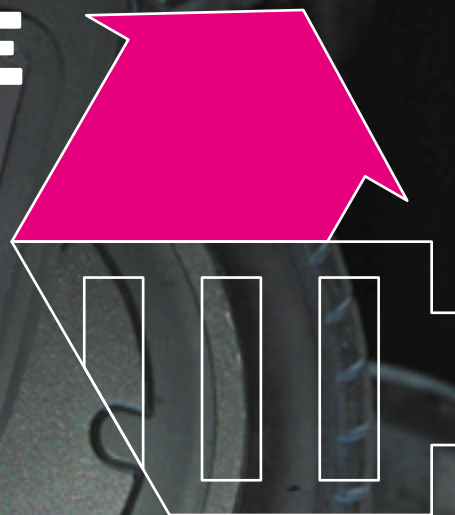


PARTENAIRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Rapport annuel 2022

screlec

ensemble vers une économie circulaire



Sensibiliser

Collecter

Recycler

Créé en 1999, Screlec est l'**éco-organisme fondateur** de la filière de recyclage des piles et des petites batteries.

Dans le cadre de son agrément renouvelé par les pouvoirs publics en 2022, Screlec assure une double mission d'intérêt général :

- Accompagner les producteurs et distributeurs en organisant la collecte et le recyclage de ces produits.
- Sensibiliser le grand public au geste de tri.

Batribox est la solution opérationnelle de recyclage de Screlec. Ses outils de collecte sont présents sur l'ensemble du territoire français, y compris certains territoires d'Outre-Mer (Guyane, Martinique, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon), à travers un vaste réseau qui compte aujourd'hui 30 000 points de collecte.

Sans but lucratif, Screlec permet aux fabricants, distributeurs et importateurs de se mettre en conformité réglementaire selon le principe de **Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)** et de **bénéficier d'un service de qualité pour une prise en charge sécurisée de leurs déchets**.

Les éco-contributions reversées par plus de 6 000 adhérents couvrent les frais liés au recyclage (collecte, tri et traitement), ainsi que la sensibilisation du grand public et des professionnels gestionnaires de déchets. Fort de son expertise, Screlec a élargi son périmètre d'action en lançant en 2020 une **filière volontaire** pour donner une seconde vie aux batteries de la petite mobilité électrique.

Ensemble vers une économie circulaire

SOMMAIRE

Éditos

04 · Président
· Directeur général

Missions et chiffres clés

06 · Piloter la filière
· Sensibiliser le grand public
· Filière volontaire e-mobilité
· Chiffres clés 2022

Nos valeurs pour tous

12 · Adhérents
· Collectivités
· Prestataires
· Grand public
· Associations

Organisation

24 · Bilan financier
· Gouvernance
· Équipe



En route vers davantage de synergies

Avec des obligations environnementales toujours plus fortes, les metteurs sur le marché doivent désormais intégrer l'économie circulaire dans la fabrication et la distribution de leurs produits. Dans ce contexte, les **éco-organismes doivent délivrer des services complémentaires allant bien au-delà de la collecte et du recyclage**. Pour accompagner ses adhérents dans cette dynamique, Screlec s'attache à nouer de plus en plus de partenariats et d'actions de proximité, avec un objectif final de sensibilisation des citoyens consommateurs.

« De plus en plus de partenariats et d'actions de proximité pour sensibiliser les citoyens »

Screlec a dépassé en 2022 le seuil des 50 % de collecte de piles et batteries portables et affirmé sa position de leader sur la filière. Les coûts inhérents à la collecte des tonnages additionnels fixés par la réglementation européenne (63 % en 2027, 73 % en 2030) vont mécaniquement augmenter, et nous obligent aujourd'hui à repenser nos schémas logistiques vers davantage de synergies avec les autres filières.

Screlec a non seulement engagé une mutation interne pour relever ses défis mais également une politique de coopération plus forte avec la filière DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) pour **sensibiliser les adhérents communs sur des enjeux partagés comme la sécurité**.

De plus, depuis trois ans, des solutions interfilières sont déployées en matière de collecte dans les collectivités locales et de nombreux projets sont à l'étude pour intensifier les synergies : une plateforme de déclaration conjointe à différents produits (appareils, batteries, emballages...), des campagnes de communication ou encore des offres de collecte attractives. Dans les DROM-COM, les plateformes collaboratives entre les éco-organismes apportent également des solutions concrètes aux détenteurs de déchets sous REP.

Nous avons su trouver avec d'autres éco-organismes des moyens optimisés de fonctionner sur le plan opérationnel. Ce pas en avant a été rendu possible grâce à la motivation de nos collaborateurs. Nous avons investi dans les ressources humaines et consolidé l'équipe Screlec. Notre objectif est désormais de maintenir la cohésion et cette volonté de faire progresser en continu notre expertise.

En route pour 2030 !

David Ohana
Président de Screlec



« Nous apportons à nos adhérents une réponse globale pour les accompagner au mieux dans leur transformation vers l'économie circulaire »

L'année du trait d'union entre agréments

Notre nouvel agrément en 2022 a été une fois de plus la preuve que les Pouvoirs Publics nous renouvellent leur confiance et reconnaissent notre expertise métier. Depuis 24 ans, date de création de notre filière, Screlec propose des solutions éprouvées et innovantes, de l'amont auprès de ses adhérents, à l'aval vers le grand public.

Si la durée de ce nouvel agrément a été réduite en raison du contexte européen (3 ans au lieu des 6 habituels), nous avons travaillé au cours de l'année écoulée à la mise en œuvre de notre plan d'accélération avec en tête l'échéance de 2027. Nous avons fait

évoluer la structure de Screlec, notre ambition étant de disposer des moyens nécessaires pour que demain nous puissions faire face à des obligations de collecte toujours plus exigeantes et aux attentes des 6 000 adhérents qui nous font confiance.

Notre plan d'action se déploie ainsi avec **une équipe élargie et consolidée pour une présence renforcée sur le terrain**, y compris dans les territoires d'Outre-Mer. Notre solidité financière nous permet de continuer à investir dans nos systèmes d'information à la hauteur de nos ambitions. Aussi, nous travaillons toujours activement à constituer un solide réseau de partenaires sur lequel nous nous appuyons pour le regroupement, le tri et le traitement.

Mieux organisé, plus efficace, **Screlec a entamé 2023 avec des objectifs de croissance durable sur les prochaines années**. En devenant l'éco-organisme de référence des batteries, nous apportons à nos adhérents une réponse globale pour les accompagner au mieux dans leur transformation vers l'économie circulaire.

Emmanuel Toussaint-Dauvergne
Directeur Général de Screlec

De la collecte au recyclage, piloter la filière

Screlec est le chef d'orchestre de la filière de recyclage des Piles et Accumulateurs Portables : pouvoirs publics, adhérents metteurs sur le marché, distributeurs, collectivités, consommateurs, professionnels de la collecte et du recyclage... Des aspects réglementaires à la réintégration des matières dans de nouveaux objets en passant par la collecte, l'éco-organisme affirme son expertise avec une approche associant performances techniques, environnementales et sociales.

Créé il y a 24 ans à l'initiative de fabricants d'accumulateurs, de téléphonie et d'électronique grand public, ainsi que de fédérations et de syndicats professionnels, Screlec est le 1^{er} éco-organisme opérationnel à voir le jour en France. Depuis son premier agrément par les pouvoirs publics en 2000, **Screlec assure une double mission d'intérêt général** :

- **organiser la collecte des piles et des batteries portables usagées**, depuis le déploiement des points de collecte jusqu'au transfert des déchets vers les sites de traitement ;
- **mettre en place des campagnes de sensibilisation à destination du grand public et des entreprises** (voir page suivante) pour augmenter l'adhésion au geste de tri.

Les piles et batteries se composent à la fois de plastique, de papier et de différents métaux (fer, nickel, cuivre, cobalt, cadmium, lithium, manganèse...). **Assurer une gestion optimisée de la fin de vie de ces déchets et réintégrer leurs composants dans des produits neufs** reposent sur une expertise forte de Screlec et de ses partenaires, couplée à une recherche permanente de solutions innovantes.

5 464

adhérents

30 000

points de collecte

32

centres de regroupement

4

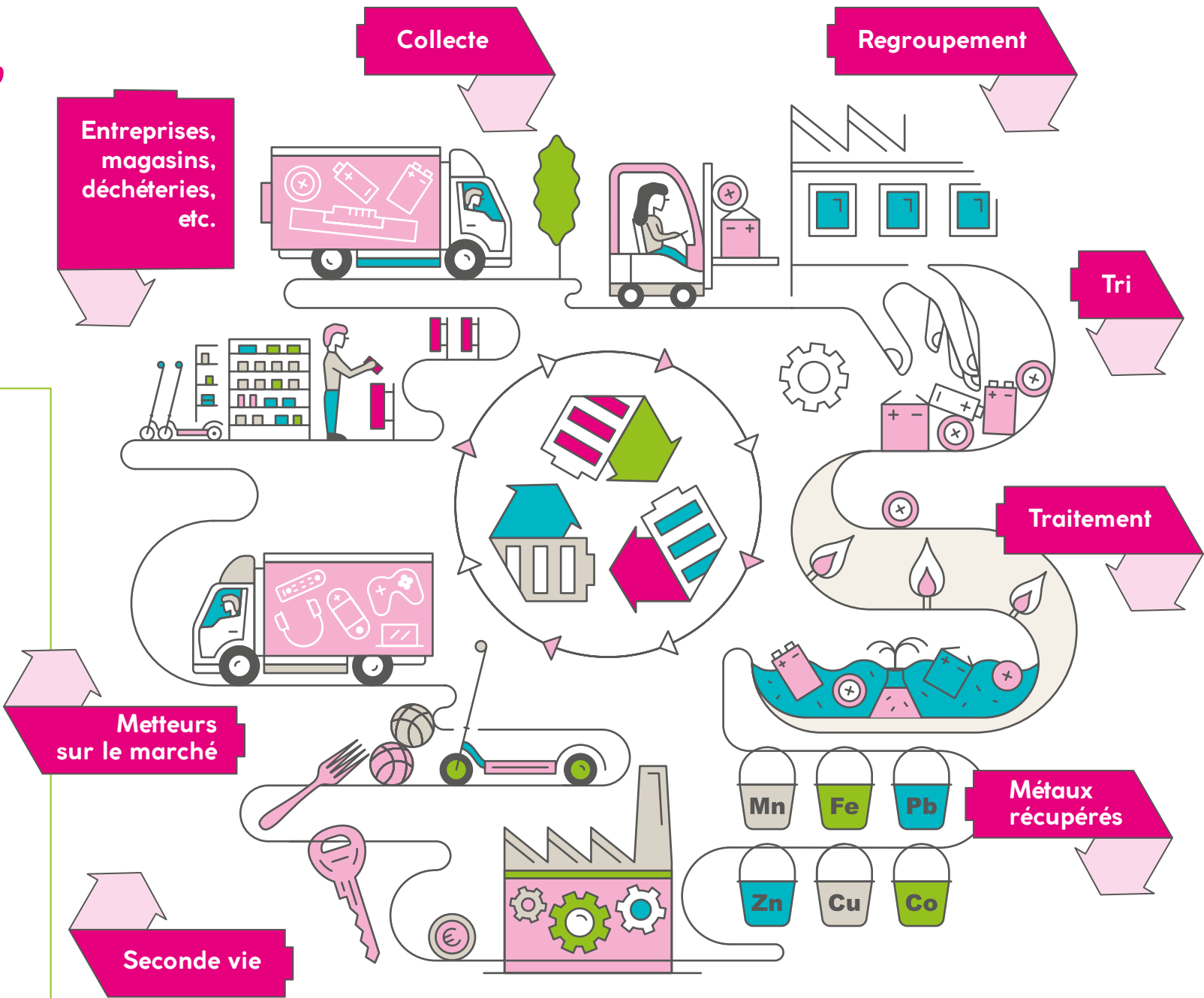
centres de tri

13

centres de traitement

3/4

des métaux issus du recyclage réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits



Comprendre le principe de la REP

La Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) est basée sur le principe du « pollueur-payeur » : les entreprises sont responsables de l'ensemble du cycle de vie des équipements qu'elles fabriquent ou distribuent, **depuis leur conception jusqu'à leur recyclage**.

Les **metteurs sur le marché** sont donc tenus d'organiser la fin de vie de leurs produits, pour limiter leur impact environnemental et préserver les ressources naturelles. Pour cela, les producteurs **versent une éco-contribution (contribution financière)** à l'éco-organisme, et lui transfèrent ainsi leurs obligations réglementaires concernant la collecte et le traitement de leurs déchets.

Sensibiliser le grand public au geste de tri

Afin d'inciter les citoyens à rapporter régulièrement leurs piles et petites batteries en point de collecte, Screlec organise tout au long de l'année plusieurs opérations de sensibilisation au recyclage.

Batribox est la solution mise en place par Screlec pour **piloter sur le terrain la collecte et le traitement des piles et petites batteries et informer ses parties prenantes des bénéfices du recyclage** : protéger la santé humaine et préserver les ressources et l'environnement.

Afin d'être présent au plus près des citoyens et faciliter le geste de tri, **des partenariats sont noués avec de nombreux acteurs sur l'ensemble du territoire** : ONG, syndicats de traitement des déchets, clubs sportifs, magasins et enseignes de la grande distribution...

Des concours locaux aux campagnes de communication d'envergure nationale en passant par les actions solidaires, Screlec s'adresse aux plus jeunes comme au plus âgés, au grand public comme aux professionnels. Kits de collecte et de sensibilisation, supports pédagogiques... de nombreux outils aux couleurs de chaque opération sont distribués gratuitement pour favoriser le partage des bonnes pratiques et dynamiser la collecte.

LA COLLECTE BATRIBOX EN 2022 :

10
typologies
de collecteurs

15
concours
de collecte

11 611
outils de collecte
envoyés



Matériel de collecte Batribox

Avec la filière e-mobilité, anticiper la volonté du législateur

Lancée en 2020, la filière volontaire de Screlec a passé fin 2022 le cap des 30 adhérents, metteurs sur le marché de batteries issues des engins de la **petite mobilité électrique** (vélos, scooters, trottinettes, skateboards, draisennes, gyropodes, etc.). Cette progression coïncide avec l'utilisation croissante de ces moyens de transport, dont l'augmentation est estimée à 26% par an d'ici 2030.

L'industrie de la batterie lithium-ion se prépare à faire face à de nombreux défis, parmi lesquels la dépendance aux métaux rares et les capacités de recyclage.

Ces questions entraînent de nouvelles réflexions émanant à la fois des industriels et des start-up. Car pour répondre à la demande et pallier à l'impact de l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la fabrication des batteries, la question de l'allongement de la durée de vie est centrale. Les solutions résident principalement dans le fait de les rendre facilement réparables avec un accès plus simple aux cellules. L'ambition est de trouver d'autres applications demandant moins de puissance tel que le stockage stationnaire de l'énergie.

En soutenant l'éco-conception, Screlec anticipe les nouveaux modèles économiques à créer pour favoriser la réparabilité et le réemploi des batteries pour la petite mobilité électrique. Positionné tôt sur la filière, Screlec entend agir au cœur des processus clefs de la « seconde vie » et ainsi répondre aux enjeux des prochaines années.

10%

de batteries mises sur le marché par les adhérents sont réemployées

50

points de collecte

50

tonnes de batteries collectées et recyclées

Alexandre VALLETTE

Fondateur et Directeur Général de Gouach

« Gouach est né d'un constat : 80 % des cellules* d'une batterie sont encore en parfait état lorsque celle-ci part au recyclage. C'est pour cela que notre start-up bordelaise a développé une batterie réparable, et ce en moins de 10 minutes. Elle est entièrement éco-conçue : dès l'étape de la conception, nous nous sommes affranchis de tout processus d'assemblage non réversible (soudure, colle...) afin qu'un effort minimal permette de récupérer les cellules des batteries.

Nous répondons à un enjeu écologique et économique fort, mais nous ne sommes encore qu'aux prémices de la réutilisation des cellules. Il faudrait également anticiper l'allongement de leur durée de vie au maximum. Pour cela, les fabricants et acteurs du recyclage doivent jouer le jeu. Être partenaire de Screlec nous permet de diffuser l'information pour que les adhérents metteurs sur le marché intègrent autant que possible ces principes en amont des procédés de vente. La co-conception généralisée, permettant à fois la réparabilité et un recyclage efficace, est nécessaire pour répondre à l'enjeu du recyclage des batteries. » ■

* Étude Gouach, 2019.

L'année 2022 en quelques chiffres

L'agrément de Screlec a été renouvelé pour la filière des Piles et Accumulateurs Portables pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2022. Au-delà des objectifs du cahier des charges d'agrément de la filière, inchangé depuis 2015, Screlec a pris en compte les nouveaux éléments exigés par la loi AGEC et les objectifs du futur règlement européen attendus à l'horizon 2025.

FILIÈRE PILES ET ACCUMULATEURS PORTABLES

Au 31 décembre 2022, Screlec comptait 5464 adhérents soit une hausse de 161% par rapport à l'année précédente. L'éco-organisme a enregistré 13 268 tonnes de Piles et Accumulateurs Portables mises sur le marché.

5 464
adhérents, dont
3 371 nouveaux

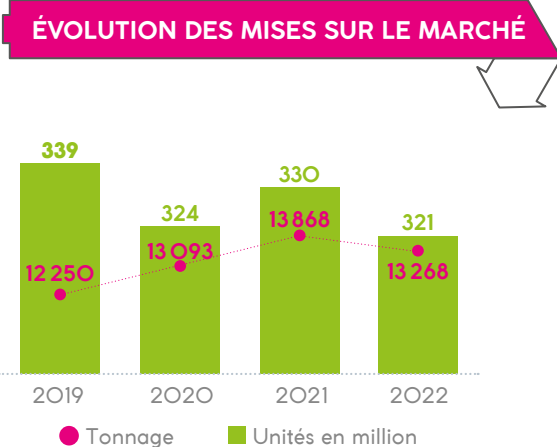
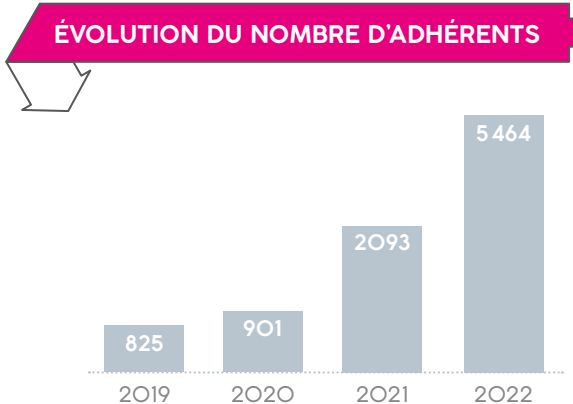
13 268
tonnes mises
sur le marché pour
321 millions d'unités

4 831
tonnes collectées

30 000
points de collecte

50,5 %

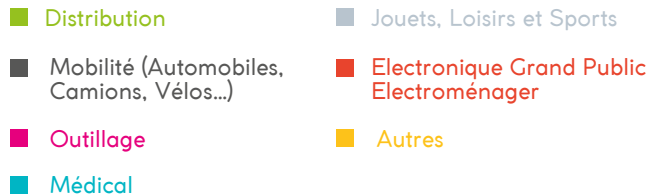
À l'échelle nationale, le taux de collecte de Screlec est de 50,5% (taux de collecte transitoire estimé par l'Ademe).



En 2022, les évolutions systémiques rapides sur certains marchés, dans des secteurs d'activité comme celui du bricolage, avec une consommation croissante d'équipements sur batteries ont à nouveau impactés tant les mises sur le marché que le nombre d'adhérents de Screlec.

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR SECTEUR

Dans la lignée de l'année précédente, on note une forte croissance de la distribution liée aux plateformes de marché.



*répartition en nombre d'entités



Évolutions calculées par rapport à 2021.

Notre expertise au service des adhérents

Faciliter la mise en conformité avec la réglementation, réaliser un suivi minutieux des déclarations de mises sur le marché de piles et petites batteries, transmettre des outils clés en main pour valoriser les actions environnementales... Screlec s'engage à fournir le meilleur service à ses adhérents.

5 464 adhérents

Au-delà des aspects réglementaires, la volonté de Screlec est d'aller plus loin dans sa proposition d'offres de service. L'objectif ? Fournir à ses adhérents les outils leur permettant de **valoriser leur engagement environnemental en interne et auprès de leurs différentes cibles**, via des outils de communication et des partenariats à forte visibilité. Screlec aide également ses entreprises adhérentes à identifier leurs gisements de piles et petites batteries usagées pour en améliorer la collecte. Ce double bénéfice leur permet ainsi d'être en adéquation avec leurs obligations et leur politique RSE.

Son rôle de chef d'orchestre de la filière confère à Screlec une place centrale entre les industriels, les metteurs sur le marché et les start-up, qui lui permet de **partager avec ses adhérents les perspectives et innovations sur ce secteur en mutation**. Les rencontres annuelles qui leur sont dédiées et la transmission régulière de documents visant à éclairer les nouvelles notions juridiques les concernant en sont des exemples.

Dans ce sens, en janvier 2022, Screlec a contribué activement à la **publication d'un Guide commun à cinq filières** (Piles et Accumulateurs Portables, DEEE, Panneaux photovoltaïques, Lampes et Petites appareils extincteurs) sur le nouveau marquage Info-tri, afin d'aider les metteurs sur le marché sur la signalétique et les consignes de tri à faire figurer sur leurs produits et emballages avant le 15 décembre 2022.

À l'instar de 2021, l'année 2022 a été marquée par l'arrivée massive de nouveaux adhérents, pour la plupart des producteurs venus d'Asie vendant leurs produits via les plateformes e-commerce, désormais assujettis à la loi AGECE. Pour y faire face, Screlec a dû s'adapter et optimiser ses process, avec notamment la mise en place d'un plan d'automatisation des adhésions et le recrutement de collaborateurs.

DES PARTENARIATS DIFFÉRENCIANTS

RAMÈNE TA PILE... CHEZ LIDL

Campagne 100% digitale avec la diffusion de la suite des aventures de Nicolas et de son grand-père. Deux vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux de Batribox et Lidl et ont fait l'objet d'une campagne YouTube et Display pour booster leur visibilité.



RAMÈNE TA PILE... CHEZ LEROY MERLIN

Opération de collecte menées à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : distribution gratuite de Mini-Batribox dans les 136 magasins de l'enseigne.



SALONVERT AVEC STIHL

Stand mutualisé sur le salon leader des espaces verts et du paysage pour présenter les outils à batterie professionnels de la marque et évoquer leur recyclage, en septembre 2022.

CONFÉRENCE CHEZ SAMSUNG

Conférence sur la seconde vie des batteries à l'occasion de la semaine du Développement Durable, au siège de Samsung Electronics France et retransmise en direct, en novembre 2022.

Diane MAFFRE

Responsable supply chain durable, ManoMano

« Le 1^{er} janvier 2022, un nouveau volet de la Loi AGECE est entré en vigueur, imposant de nouvelles dispositions aux places de marchés comme ManoMano. Notre entreprise est désormais considérée comme responsable de la fin de vie de ses mises en marché, et donc concernée par l'éco-contribution. C'est pourquoi nous avons adhéré à Screlec, afin d'obtenir une solution adaptée à nos ventes de piles et de batteries. Car nous manquons souvent d'informations sur le poids ou la technologie des batteries des produits qui ne transitent pas physiquement par nous. Notre attente était donc d'avoir une solution adaptée à cette contrainte. Nous avons senti l'envie de Screlec de nous accompagner sur nos problématiques très spécifiques et de nous épauler avec son expertise. Son barème simplifié, nous permettant de verser l'éco-contribution en lieu et place de nos vendeurs-tiers lorsque nous n'avions pas l'information de leur conformité, a confirmé notre choix d'adhérer à l'éco-organisme. De la catégorisation des mises en marché à l'application du barème, en passant la déclaration par nombre d'unités, l'accompagnement de Screlec est clé pour répondre à nos obligations » ■

Des solutions innovantes au service des collectivités

Animé par la volonté de couvrir l'ensemble du territoire national pour toucher au plus près les citoyens et dynamiser la collecte des piles et petites batteries usagées, Screlec a rencontré de nombreuses collectivités locales et leurs différents représentants afin de proposer des services en adéquation avec leurs attentes.

En 2022, Screlec a répondu aux sollicitations exprimées par les collectivités pour améliorer son service de collecte. Cette concertation a permis de **proposer une nouvelle offre de services élargie et à forte valeur ajoutée, notamment pour les déchèteries**, avec des formations dédiées au personnel et des soutiens financiers spécifiques. Un « bonus déchèterie » vient s'ajouter à un **soutien annuel à la collecte afin d'encourager leur optimisation logistique et environnementale**. Les déchèteries qui réalisent des demandes de collecte à partir de 2 fûts minimum se voient ainsi reverser un bonus financier.

Screlec encourage également le **passage d'un système de collecte historiquement passif à un nouveau système dynamique**, en participant à des événements locaux comme des journées de l'environnement organisées par les mairies. **Des "collectes innovantes" sont aussi mises en place pour faciliter le geste de tri**, alliant l'organisation d'opérations de collecte par quartier en collaboration avec les éco-organismes DEEE et la multiplication de points d'apport volontaire.

Aussi, l'éco-organisme s'est réorganisé autour d'une **équipe de cinq Responsables de Région répartis sur le territoire**, permettant à chaque collectivité de disposer d'un correspondant local. Cette proximité permet à Screlec de répondre au mieux aux besoins de ses partenaires. Au-delà d'une réactivité accrue, une autre dynamique a ainsi été insufflée, révélant pour 2023 un potentiel de projets de sensibilisation d'envergure auprès des citoyens.

Toutes ces initiatives ont permis à Screlec de signer en 2022 de nouveaux contrats avec de grandes collectivités territoriales, parmi lesquelles de grosses agglomérations comme **Aix-Marseille-Provence** et **Bordeaux-Métropole**, mais également de plus petites telle que la **Communauté du Pays Voironnais**. Avec **plus de 100 déchèteries adhérentes à la nouvelle offre Batribox**, Screlec vise une importante hausse des performances de ses collectivités partenaires conformément à sa stratégie.

Stand Batribox
Déchèterie de Touques (SERD)

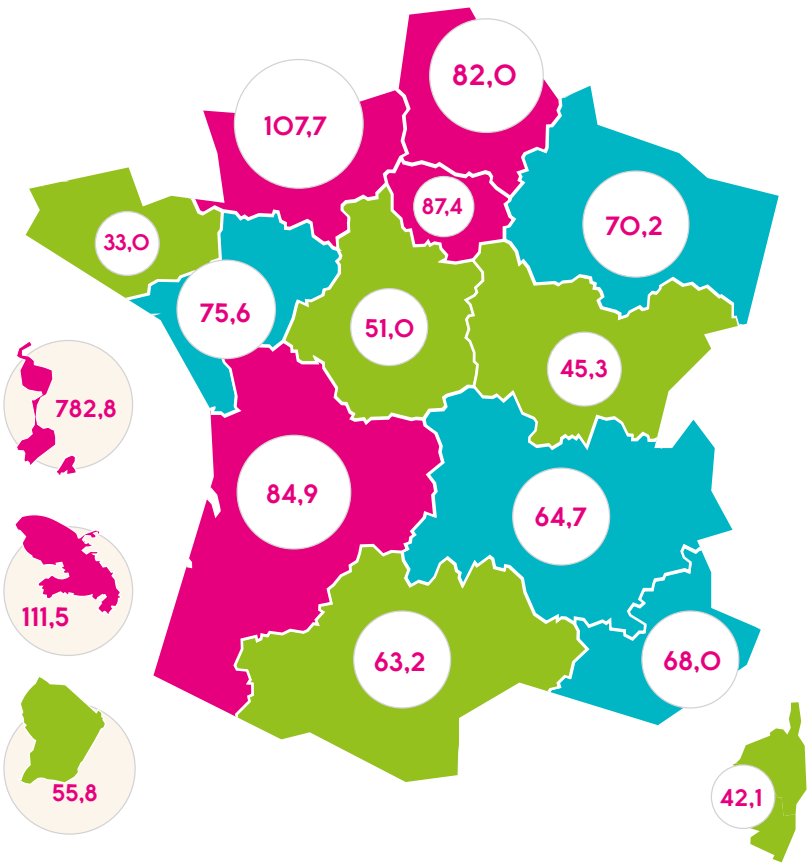


Point d'apport volontaire
de Saint-Germain-En-Laye

LA COLLECTE PAR RÉGION :

Sur l'année 2022, Screlec a collecté **4 831 tonnes de piles et petites batteries usagées**. Ce chiffre en baisse par rapport à l'année précédente et similaire à celle observée en Europe s'explique à la fois par l'important déstockage réalisé par les citoyens en 2021 suite à la pandémie, et la part croissante des batteries – dont la durée de vie est supérieure aux piles non rechargeables – dans le gisement de l'éco-organisme. **Screlec anticipe déjà une très forte augmentation de sa collecte pour 2023.**

On observe une **moyenne de collecte de 72,9 g par habitant en 2022**. Les écarts entre régions s'expliquent principalement par leurs spécificités territoriales et les typologies de points de collecte de Screlec. Par exemple, le nombre supérieur d'entreprises implantées en Île-de-France explique un taux de collecte supérieur dans cette région en comparaison de la région Bretagne.



Moyennes nationales 2022 : **72,9 g/habitant**

- Moins de 60 g/habitant
- De 60g à 80 g/habitant
- Plus de 80 g/habitant

Roland MOUREN

Maire de Châteauneuf-les-Martigues et Vice-Président de la métropole d'Aix-Marseille-Provence, délégué à la propreté, à la prévention et valorisation des déchets

« Screlec nous permet d'être plus performants et de réduire nos coûts de collecte. Avec un déchet si petit, les résultats sont plutôt positifs. Mais notre principale problématique est la sensibilisation. Comme pour tous les flux, ce sont les derniers mètres qui sont les plus difficiles... nous collaborons donc sur la communication. Pour pousser les usagers à être plus vertueux, il faut travailler sur tous les axes, des explications du recyclage à la récupération des matières dont la ressource naturelle n'est pas inépuisable... Car l'aspect "économie circulaire" est un levier auquel la population est de plus en plus sensible. Les éco-organismes sont des partenaires indispensables pour les collectivités : pour améliorer la collecte mais surtout faire évoluer les états d'esprits. L'ambition commune que nous avons avec Screlec est de relever les défis environnementaux qui se présentent à nous. »

Zoom sur les DROM-COM

Screlec intervient en Martinique, en Guyane, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Saint-Martin : l'éco-organisme veille à assurer la même qualité de service sur ces quatre territoires qu'en métropole, tant en matière de collecte que de sensibilisation des citoyens.

40

tonnes collectées dans les DROM-COM en 2022

Screlec s'appuie sur des représentants locaux pour mener à bien sa mission d'intérêt général et poursuivre le déploiement de la filière. L'enjeu est de proposer aux usagers un maillage de points de collecte optimal et de faire connaître la solution de recyclage, au grand public comme aux entreprises. En 2022, celles-ci ont été nombreuses à mettre en place la collecte des piles et petites batteries, dans le cadre de leur politique RSE.

Les DROM-COM* nécessitent une présence renforcée et **Screlec s'emploie à rencontrer régulièrement ses partenaires.**

La gestion des piles et petites batteries usagées s'effectue de la même façon qu'en métropole. Les particularités résident principalement dans le transport maritime. **Les volumes collectés dans les territoires ultra-marins sont rapatriés vers l'hexagone** afin d'être recyclés dans des usines de traitement agréées. Pour améliorer les performances des éco-organismes en matière de collecte des déchets, une **« Plateforme Caraïbes »** a été créée, afin de partager les bonnes pratiques. Parmi les exemples de synergies figure la mise en place par l'ADEME et 15 éco-organismes dont Screlec, de l'**application Otri**, qui géolocalise l'ensemble des points de collecte en Martinique.

* Départements et régions d'outre-mer, collectivités d'outre-mer.

OPÉRATIONS EN MARTINIQUE

En Martinique, l'année 2022 a été une année riche en événements, menés par Entreprises&Environnement, partenaire local de Screlec. Ces rendez-vous récurrents visent à sensibiliser les Martiniquais au recyclage des piles et batteries et à créer des habitudes de tri.

Mèsi An Piles

Événement organisé sur une journée entière dans les 7 supermarchés de l'île, basé sur un jeu de mot avec « mèsi anpil », qui signifie « merci beaucoup » en créole.

- Sensibilisation du public par des animatrices
- Distribution de goodies (T-shirts, sacs, posters) et de Mini-Batribox
- Diffusion d'un spot télé sur les chaînes locales en amont de l'opération
- **250** kg de piles et petites batteries collectés



Tour cycliste de Martinique

Présence sur 3 des 9 étapes que comptait la 41^e édition, avec un stand devant la ligne d'arrivée

- En juillet au Marin, à Sainte-Marie et au Lamentin
- Animations avec un quizz sur le recyclage des piles et batteries, leur composition, les gestes de tri à adopter, l'importance de leur recyclage pour la préservation de l'environnement, etc.
- Distribution de goodies (T-shirts, sacs, posters) et de Mini-Batribox

Et aussi...

Kay Pwop

7 opérations de collecte multi-déchets.

- 300** personnes sensibilisées
- 150** kg de piles et petites batteries collectés

Pays Propre

Opérations de nettoyage et de sensibilisation à l'environnement.

- 3 200** personnes sensibilisées dont 800 élèves
- 27** tonnes de déchets ramassés

Fête de la Science (novembre 2022)

- + de 200** élèves sensibilisés

Interventions scolaires

- 500** élèves sensibilisés dans 8 établissements scolaires

698

points de collecte

Angèle DAIRE

Déléguée générale de l'association Entreprises & Environnement

« Nous agissons comme facilitateur de plusieurs éco-organismes en Martinique, dont Screlec : nous sommes leurs yeux et leurs oreilles sur le territoire ! Screlec est l'un des plus anciens à s'y être implanté et est particulièrement impliqué dans les projets que nous menons. Il répond présent à chaque action proposée, pour des opérations de sensibilisation (voir plus loin) comme de la micro-collecte. Par exemple, nous avons sur notre île ce qu'on appelle des « lolos », de minuscules supérettes qui ont à peine la place d'avoir une Mini-Batribox sur leurs caisses. Nous leur apportons ainsi une solution simple pour collecter leurs piles et petites batteries. Dans le même sens, nous travaillons à la fois avec Screlec et certains distributeurs de piles pour faciliter les enlèvements dans ces petits magasins, afin qu'ils soient collectés en même temps qu'ils sont réapprovisionnés. Grâce à cette logistique optimisée, notre objectif est ne pas augmenter le nombre de camions sur nos routes, dans une logique vertueuse tant pour l'environnement que pour le bien-vivre en Martinique. » ■

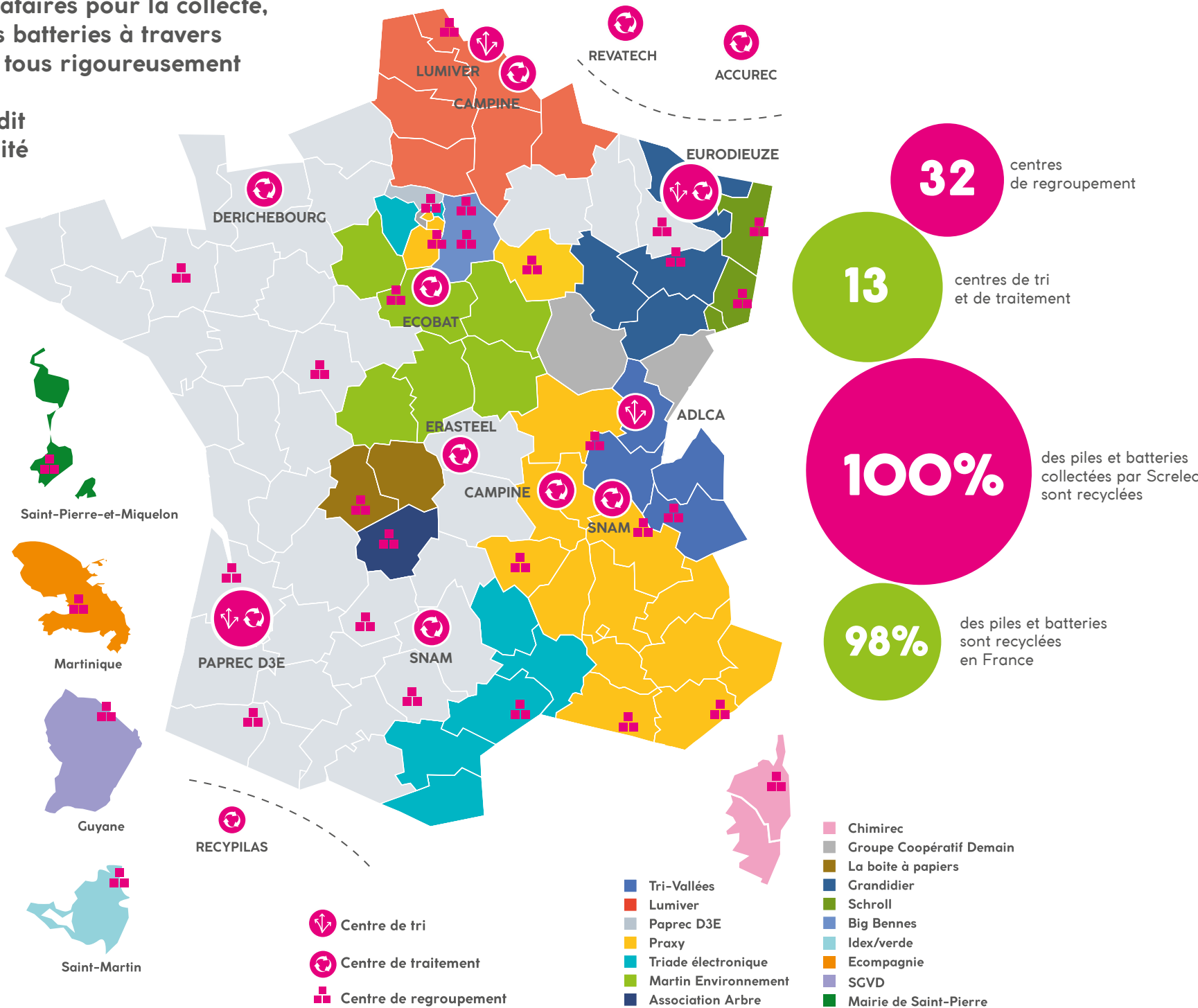
Bien plus que des prestataires, des partenaires

Screlec travaille avec plus de 40 prestataires pour la collecte, le tri et le traitement des piles et petites batteries à travers la France et certains pays limitrophes, tous rigoureusement sélectionnés à l'issue d'appels d'offres. Chaque partenaire fera l'objet d'un audit approfondi pour s'assurer de sa capacité à répondre aux exigences de l'éco-organisme.

En 2022, le réseau de prestataires de Screlec a été recomposé. À travers deux appels d'offres, l'éco-organisme a sélectionné à la fois ses partenaires de collecte et ses partenaires de tri/traitement, respectivement pour une période de deux et trois ans.

De nouveaux critères ont été pris en compte, pour **assurer une logistique toujours plus efficace et garantir la performance économique, sociale et environnementale de la filière en France**. Si le principe de proximité avec les points de collecte, le respects des délais et la qualité de service sont des critères clés, Screlec met un point d'honneur à s'appuyer sur des professionnels issus de l'économie sociale et solidaire bénéficiant de dispositifs de retour à l'emploi.

Enfin, dans un contexte d'augmentation continue du nombre de batteries lithium-ion dans les flux de recyclage, **Screlec joue un rôle majeur dans la prévention des incendies chez ses partenaires**. Il participe notamment aux Assises de la sécurité avec d'autres éco-organismes et diffuse des Fiches sécurité pour informer chaque acteur de la filière des bonnes pratiques de stockage et de transport.



Sébastien GUENARD

Directeur de territoire chez Paprec Group

« L'agence Paprec Grand-Ouest Le Rheu a été choisie par Screlec à l'issue d'un appel d'offres en 2022. Notre entité Paprec-D3E est doublement spécialisée, dans le démantèlement des DEEE et dans le traitement des piles et batteries. Elle s'appuie sur l'expertise du Groupe au niveau national en matière de logistique, de suivi, de traçabilité et de sécurité.

C'est ce savoir-faire qui nous a permis de consolider notre structure et d'investir pour démarrer notre collaboration avec Screlec dans les meilleures conditions. Les équipes de l'éco-organisme ont été très présentes dès le début de la prestation et sur nos 4 départements de Bretagne. Elles nous ont laissé le temps de démarrer nos prestations de service progressivement, nous permettant d'être efficaces en un mois et demi seulement, ce qui est une belle réussite.

Chez Paprec, nous sommes conscients de la nécessité de nous appuyer sur des éco-organismes experts, qui puissent piloter les échanges des différents acteurs de la chaîne notamment sur l'importance de l'extraction des piles et batteries des produits usagés avant de les valoriser, afin de limiter les risques d'incendie.

Nous allons partager nos expériences mutuelles et travailler ensemble à anticiper l'évolution de nos métiers, des technologies de batteries, des obligations des producteurs... Ensemble, nous avons une vraie valeur ajoutée en termes de pré-tri. À nous, en tant qu'industriels de regarder les modèles qui pourraient exister demain. »

Informer et sensibiliser le grand public

Chaque foyer dispose en moyenne de 104 piles et petites batteries. C'est cinq fois plus que ce que les Français estiment ! Environ 74 % d'entre elles sont en usage dans 42 appareils et 14 % sont hors d'usage, stockées au fond des tiroirs ou dans de vieux objets. Si une majorité des citoyens déclarent les déposer en point de collecte, beaucoup sont encore oubliées dans les logements ou jetées à la poubelle. C'est pourquoi Screlec poursuit sa mission de sensibilisation.

104 piles et petites batteries en moyenne dans un foyer

La collecte et le recyclage des piles et petites batteries pilotés par Screlec permettent d'éviter la pollution de l'air et des sols, mais aussi de limiter le prélèvement des ressources naturelles en donnant une seconde vie aux métaux, réutilisés ainsi dans la production de nouveaux objets.

Dans cette optique, la réglementation sur l'information des consommateurs à propos des règles de tri a été renforcée au 1^{er} janvier 2022 et harmonisée sur l'ensemble des produits concernés par les filières REP, afin d'améliorer la visibilité des consignes de tri. Cette nouvelle « Info-tri » a fait l'objet de la campagne nationale annuelle menée par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Ademe, et l'ensemble des éco-organismes, afin de la faire connaître à tous.

Dans le même temps, Screlec poursuit ses campagnes de communication à destination du grand public et des entreprises, et organise tout au long de l'année de nombreuses opérations de collecte sur l'ensemble du territoire (voir pages suivantes).



Le gisement de piles et petites batteries dans les foyers Français



L'étude menée par la filière en 2022 donne des chiffres similaires à l'édition 2018. **104 piles et batteries présentes en moyenne dans les foyers** (vs 106 en 2018), dans **42 appareils** (vs 47 en 2018) :

- Télécommandes (tv, DVD, box, équipement hi-fi etc.)
- Téléphones portables
- Téléphones fixes sans fil
- Lampes de poche à piles
- Ordinateurs portables...

La présence d'enfants dans le foyer influe sur ces chiffres, en raison notamment des jouets électriques et consoles de jeux sans fil.

Les habitudes de recyclage des Français

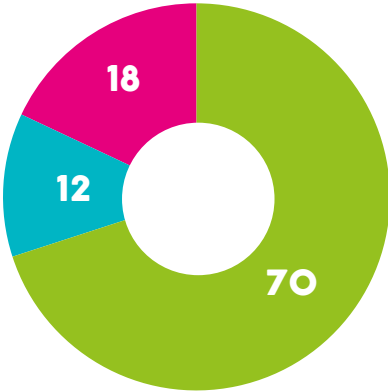
80%

des Français collectent les piles et petites batteries usagées. Un chiffre identique au tri des déchets ménagers.



Sur 100 piles et batteries usagées :

- 70 sont rapportées en point de collecte
- 12 sont jetées dans les ordures ménagères
- 18 sont stockées dans le foyer, cachées dans des tiroirs ou dans des appareils non utilisés



Étude gisement foyers, enquête interactive en ligne menée par iVOX, du 16 mai au 8 juin 2022, auprès d'un échantillon de 4 500 personnes. Étude usages & attitudes, enquête interactive en ligne menée par QualiQuanti, du 7 au 10 juin 2022, auprès d'un échantillon de 1 048 personnes.

Une année d'opérations éco-citoyennes

En complément des campagnes « Ramène Ta Pile », opérations de collecte en magasins menées en partenariat avec ses adhérents Lidl et Leroy Merlin, et des événements organisés avec les collectivités territoriales, Screlec mobilise les citoyens tout au long de l'année avec ses opérations événementielles historiques.

C'est notamment via **deux grandes opérations nationales solidaires et quatre concours de collecte locaux** que Screlec dynamise la collecte auprès des plus petits comme des plus grands. Pour allier collecte et sensibilisation, l'éco-organisme met gratuitement à disposition du matériel Batribox, pour que les participants déposent leurs piles et petites batteries usagées, ainsi que des outils de sensibilisation.

À la fin des concours de collecte, Screlec planifie les enlèvements de cartons et fûts métalliques remplis, et organise des cérémonies pour remettre les prix aux participants ayant le plus collecté. Les écoles, collèges et lycées gagnants reçoivent un chèque visant à financer un ou plusieurs projets pédagogiques liés au développement durable et les clubs de foot se voient dotés d'équipements sportifs. Les associations partenaires quant à elles reçoivent un don de Screlec calculé au prorata de la collecte totale des participants afin de financer leurs actions de solidarité.

2 230

kits de collecte et de sensibilisation envoyés

300 000 participants

250

tonnes de piles et petites batteries collectées

1 PILE = 1 DON, DE L'ÉNERGIE POUR LE TÉLÉTHON !

www.1pile1don-telethon.fr

En partenariat avec l'AFM-Téléthon et les Lions club depuis 2014. En 2022, l'enseigne B&M a rejoint exceptionnellement l'opération. D'octobre 2022 à janvier 2023 :

1 300 participants
112 magasins B&M
142 tonnes collectées
soit 5,7 millions de piles
35 500 € de dons



Gauthier MEMBRÉ

Embassadeur « 1 Pile = 1 Don »

« Salut moi c'est Gauthier, j'ai 13 ans. Je collecte des piles depuis 5 ans pour le Téléthon, parce qu'on ne trouvait pas de médecin pour ma maladie génétique rare... Alors je me suis dit « comme on ne veut pas m'aider, eh bien je vais aider les autres ! ».

Chaque année, j'invite les gens à faire un geste pour la planète et pour la recherche, avec des vidéos, des événements, des interventions dans les écoles. Il leur suffit de déposer leurs piles dans les fûts Batribox qui sont installés devant ma maison à Courrières dans les Hauts-de-France... Mais aussi partout en France dans les boîtes jaunes créées spécialement pour le Téléthon ! Je lance même des défis à des classes dans les écoles, dans des clubs de judo de ma région... Ensemble, nous avons battu tout les records pour cette édition 2022 : 19,3 tonnes récupérées, 73 fûts remplis, ça fait près de 5 000 euros ! Bravo tout le monde ! » ■

PILES SOLIDAIRES

www.pilessolidaires.org

En partenariat avec l'ONG Électriciens sans frontières depuis 2015. Organisée chaque année entre septembre et avril dans les écoles et les collèges français.

■ Edition 2021-2022 en Argentine : projet d'électrification du centre communautaire « Patrono Santiago » des Huarpes à Esperanza

1 500 établissements scolaires participants
(320 000 élèves)

72 tonnes collectées

■ Edition 2022-2023 au Togo : projet d'électrification et d'adduction d'eau pour les 500 habitants du village d'Agnédi :

1 200 établissements scolaires participants
(283 000 élèves)

ÉCO-FOOT

Avec la Ligue Grand-Est de football depuis 2021. De septembre 2022 à mars 2023 :

74 clubs participants

20 tonnes collectées

À VOS PILES, COLLECTEZ, GAGNEZ !

Avec le SMITOM-LOMBRIC (Syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marnais) depuis 2018. De janvier à juin 2023 :

27 écoles participantes

2,8 tonnes collectées

Avec le SYBERT (Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets) depuis 2016. D'octobre 2022 à janvier 2023 :

30 écoles participantes

10,8 tonnes collectées soit plus de 432 000 de piles et de batteries usagées !

LES PILES S'EMPIENT

Avec le Centre nucléaire EDF de Belleville-sur-Loire (Cher) depuis 1996 (27^e édition). De novembre 2022 à janvier 2023 :

44 établissements scolaires participants, soit 4 460 élèves

6,3 tonnes collectées

Un bilan financier optimisé

Les activités de Screlec sont financées principalement par les éco-contributions de ses entreprises adhérentes (fabricants, importateurs et distributeurs de piles et petites batteries en France). À but non lucratif, l'éco-organisme assure un parfait équilibre financier entre ses recettes et ses dépenses et est ainsi garant du bon fonctionnement de la filière.

En 2022, le chiffre d'affaires de Screlec s'est élevé à 10,9 millions d'euros, dont 8,6 millions d'éco-contributions, un chiffre en augmentation de 6,9 % par rapport à l'année 2021. La vente de matières recyclées a représenté quant à elle 2 millions d'euros.

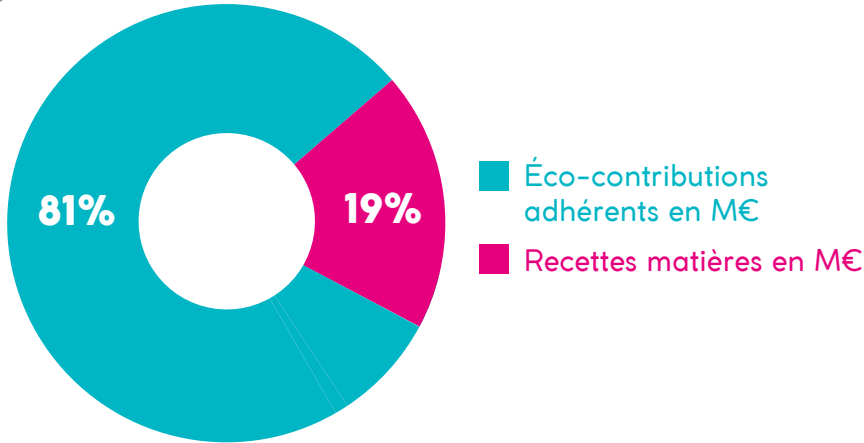
EN CHIFFRES

10,9
Millions d'euros de chiffre d'affaires

2,2
Millions d'euros de recettes matières et produits divers

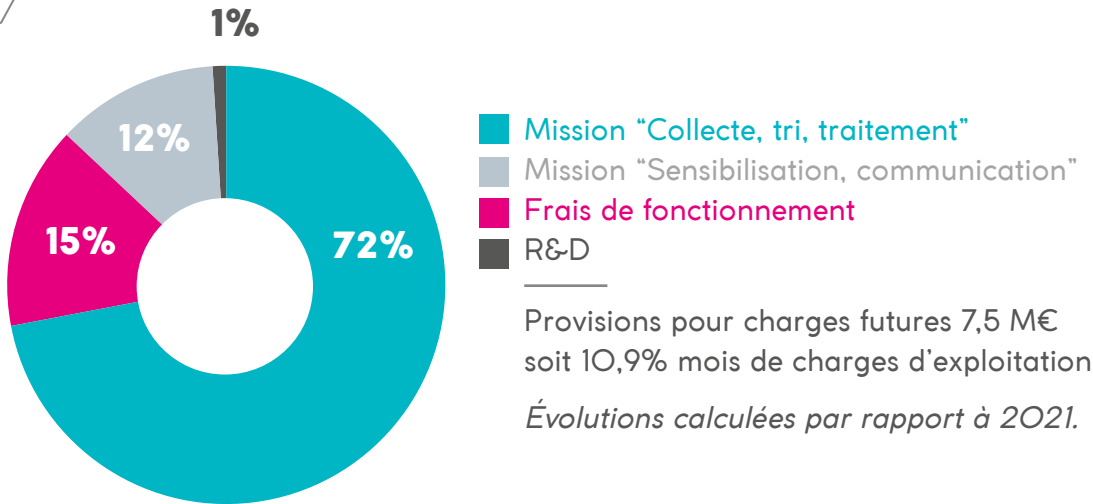
8,7
Millions d'euros d'éco-contributions adhérents

RÉPARTITION DES REVENUS



La majorité des revenus de Screlec couvre les coûts logistiques liés à la collecte, au tri et au recyclage. La part allouée à sa mission de sensibilisation inclut les frais de fabrication de son matériel de collecte et de communication (organisation des collectes événementielles et de campagnes de notoriété visant à informer sur le geste de tri et maximiser la visibilité de ses points de collecte).

RÉPARTITION DES CHARGES



Provisions pour charges futures 7,5 M€ soit 10,9% mois de charges d'exploitation.
Évolutions calculées par rapport à 2021.



Une gouvernance proactive

La gouvernance de Screlec est structurée autour d'un conseil d'administration et d'un comité des parties prenantes. L'éco-organisme compte 20 actionnaires (entreprises, fédérations et syndicats professionnels).



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est constitué de 8 membres dont un président, six administrateurs publics et privés représentant les adhérents metteurs sur le marché et un censeur d'État représentant du ministère de l'Économie et des Finances. Ensemble, ils valident la stratégie présentée par la Direction générale et s'assurent de la bonne gestion de l'éco-organisme.

COMITÉ DES PARTIES PRENANTES

En 2021, un Comité des parties prenantes a été créé pour réunir les acteurs de l'écosystème de Screlec. Y sont représentés les producteurs, les opérateurs de déchets, les distributeurs, les collectivités territoriales et les associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs. Les membres du comité émettent un avis consultatif sur certaines décisions et projets structurants dont l'éco-organisme doit tenir compte.

ÉQUIPE

Screlec mobilise une équipe de **17 collaborateurs**, réorganisée en 2022 en **4 départements** :

- opérations (développement par régions*, relations adhérents, marché e-mobilité, logistique),
- communication (outils de communication et de sensibilisation, opérations événementielles),
- systèmes informatiques,
- administratif et financier (commercial, ADV, personnel).

* La réorganisation de l'équipe Développement sur 5 régions vise à dynamiser les partenariats régionaux en apportant des réponses ciblées aux parties prenantes – Entreprises et Administrations, Collectivités, Collecteurs de déchets, Distribution – qui bénéficient désormais d'un interlocuteur de proximité, dédié à leur problématique.



Nicolas IMBERT

Directeur exécutif Green Cross France et Territoires

« Green Cross est une association environnementale d'intérêt général. Elle éclaire les choix et aide à identifier les vulnérabilités pour passer à la résilience, dans une double perspectives écologique et humaniste. Elle garde également une forte implication dans les enjeux économiques. Participer au Comité des parties prenantes de Screlec contribue à consolider

notre travail précurseur sur l'économie circulaire. C'est très opérationnel, la démarche est concrète et s'attache à mobiliser autant sur l'enthousiasme que sur la contrainte. Green Cross est familier du travail multi-acteur sur les territoires et y partage avec Screlec sa vision tout en remettant les travaux en perspective plus large des enjeux humains. Cette action collective contribue au dialogue environnemental. » ■

